



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

C.D DE VILLENAUXE LA GRANDE

Le : 20 octobre 2024

LES VOYOUS AVANT NOUS !!!

Depuis plusieurs mois, certaines personnes détenues font régner la terreur dans notre CD multipliant les agressions physiques et verbales à l'encontre des personnels. Les CRI et dépôts de plaintes des personnels n'y font rien car ces fauteurs de troubles condamnés par la C.D.D et/ou les tribunaux restent au contact des agents.

Pire encore, ces professionnels de la voyoucratie n'hésitent pas à réitérer leurs menaces, leurs agressions et à divulguer l'identité des personnels les ayant fait condamner. Si par chance notre Direction les place en cellule disciplinaire (quand il y a de la place), ces derniers, biens installés, restent de manière indéterminée au QD et refusent leurs retours en bâtiment tout en exigeant l'accès à l'ensemble de leurs affaires.

Notre administration préfère le maintien des liens familiaux des personnes détenues, à la sécurité de ses agents et à la protection des personnels victimes. Elle entretient ce système qui, in fine, conduit à un ras le bol, un épuisement professionnel et un taux d'absentéisme avoisinant les 30% dans notre établissement.

Le SPS demande que les personnes détenues condamnées à de multiples reprises par les tribunaux pour des agressions (physiques et verbales), soient transférées sans délais vers d'autres structures.

Le SPS demande que dès le dépôt de plaintes d'un agent, ce dernier ne soit plus en contact avec la personne détenue afin de garantir que victime et agresseurs ne se croisent plus.

Le SPS demande que des dispositions soient prises pour les personnes détenues occupant le QD depuis des mois, quittent ce secteur sensible et rendent la possibilité de réelles sanctions à la CDD.

Le SPS demande à la Direction de remettre les agents au cœur du projet de détention car cela est la meilleure façon de lutter contre l'absentéisme.

Le bureau local

S P S